



## CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

### Annexe

Cette partie a pour objectif de présenter la démarche pédagogique de l'accompagnement.

#### L'accompagnateur : rôle et cadre déontologique

L'accompagnateur apporte une aide méthodologique au candidat dans le cadre de sa démarche de demande de VAE. L'accompagnateur est soumis à l'obligation de moyens mais pas à l'obligation de résultats.

Les critères déontologiques suivants seront respectés :

**Egalité de traitement** : une même qualité de prestation est assurée pour tous les candidats, sans aucune discrimination.

**Confidentialité** : les échanges verbaux et écrits entre le candidat et l'accompagnateur restent confidentiels. Les prises de notes et enregistrements sont remis au candidat et conservés, sans être communiqués à une tierce personne, par l'accompagnateur.

**Neutralité et bienveillance** : l'accompagnateur favorise l'échange et se dispense de tout jugement concernant le candidat.

#### Déroulement pédagogique

6 à 13 séquences de 1 à 2 heures

##### Etape 1 : validation de la demande, prise de contact

- ✓ **Objectifs** : valider la demande et favoriser le contact avec le candidat.
- ✓ **Support à la séquence** : contrat et convention.
- ✓ **Méthode pédagogique** : entretien individuel.
- ✓ **Contenu** : rappel des modalités d'accompagnement, termes du contrat et règles déontologiques. Projet de validation ; procédure de validation ; les référentiels. Bref exposé du parcours et des expériences du candidat.
- ✓ **Travail d'intersession** : rédaction et envoi d'un CV détaillé – lecture des référentiels.

##### Etape 2 : travail sur le parcours

Phase 1 : exploration du parcours et des expériences du candidat

- ✓ **Objectif** : permettre un retour sur les différentes expériences passées : professionnelles, personnelles, de formation, sociales.
- ✓ **Support à la séquence** : CV rédigé par le candidat.
- ✓ **Méthode pédagogique** : entretien individuel, aide méthodologique.
- ✓ **Techniques et outils pédagogiques** : entretien d'exploration, référentiel d'activités.
- ✓ **Contenu** : récit de parcours de vie et d'expériences. Identification d'activités et co-construction d'un schéma / tableau retraçant diverses expériences.
- ✓ **Travail d'intersession** : compléter le schéma / tableau (expériences évoquées et activités pour chacune d'elles).

Phase 2 : repérage des activités

- ✓ **Objectif** : déterminer les activités en lien avec le référentiel.
- ✓ **Support à la séquence** : schéma / tableau complété par le candidat et référentiel d'activités.
- ✓ **Méthode pédagogique** : entretien individuel, aide méthodologique.
- ✓ **Techniques et outils pédagogiques** : entretien d'exploration, référentiel d'activités.
- ✓ **Contenu** : retour sur les travaux. Poursuite des récits d'expériences. Repérage d'activités en lien avec le référentiel.
- ✓ **Travail d'intersession** : élaboration d'une liste des activités correspondant au référentiel.

### **Etape 3 : choix des actions pertinentes**

- ✓ **Objectif** : choisir les actions qui seront décrites par le candidat dans le dossier de validation. Il s'agira de dégager les actions les plus significatives possibles : actions représentatives du métier et révélatrices de compétences professionnelles attendues.
- ✓ **Support à la séquence** : listing d'activités et le référentiel métier.
- ✓ **Méthode pédagogique** : entretien individuel, aide méthodologique.
- ✓ **Techniques et outils pédagogiques** : entretien d'explicitation, référentiel d'activités.
- ✓ **Contenu** : création de « fiches d'activités », d'organigrammes d'actions et de tâches. Verbalisation, prise de conscience de processus professionnels. Identification des actions à développer dans le dossier de validation.
- ✓ **Travail d'intersessions** : complétude des fiches activités

### **Etape 4 : description d'actions**

- ✓ **Objectif** : guider le candidat dans sa description d'actions. Deux minimum seront accompagnées. Si le temps le permet, d'autres actions pourront être guidées.
- ✓ **Support à la séquence** : « fiches d'activités / organigramme de tâches » et référentiel métier.
- ✓ **Méthode pédagogique** : entretien individuel, aide méthodologique.
- ✓ **Techniques et outils pédagogiques** : entretien d'explicitation, référentiel d'activités, organigrammes.
- ✓ **Contenu** : description orales d'activités. Les descriptions doivent devenir de plus en plus précises. Retranscription. Production écrite.
- ✓ **Travail d'intersessions** : retranscriptions, rédactions

### **Etape 5 : lecture finale de conformité du dossier complet**

Vérification de la complétude du dossier. Aide au classement en cas de difficultés.

### **Etape 6 : suivi post jury**

Bilan de formation, perspectives du candidat.

Proposition d'un nouvel accompagnement ou d'une formation si le candidat n'a pas obtenu la validation.